

**MAIRIE
D'AUTHEZAT
63114**

Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 14

OBJET :

**Fonds
des Initiatives Communales**

**Réparations
de voiries communales**

**Fait et délibéré en Mairie,
les jours, mois et an que
dessus.**

Au registre sont les
signatures.

Affiché le 10/03/2023.

Pour copie conforme ; en
Mairie, le 10/03/2023.

Le Maire,



Pierre METZGER.

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Affiché le

ID : 063-216300210-20230301-2023_012-DE

**Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal
délibération n°2023/012 du 1er mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois le 1^{er} mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 24 février 2023.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KIHÉLI, Mesdames Alexandra JARRIGE, Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Agnès JARRIGE, Ornella MIMY, Monsieur David ESPECHE ;

Excusés : Mesdames Isabelle DE ARAUJO, Christelle REUGE, Messieurs Julien LACOUR, André FEUNTEUN ;

Procurations : de Isabelle DE ARAUJO à Monsieur Pierre METZGER, de Madame Christelle REUGE à Madame Ludivine FERNANDEZ, de Monsieur Julien LACOUR à Monsieur Stéphane KIHÉLI, de Monsieur André FEUNTEUN à Monsieur Yves CHAMBON ;

Secrétaire de séance : Madame Christine CHAUVANET.

Lors du conseil municipal du 24 janvier, Monsieur Yves CHAMBON a produit un devis émanant de l'entreprise Cymaro pour reprendre les parties de voiries communales endommagées. Ce devis détaillé par secteur du village fait apparaître un coût global de 21 482,50 euros hors taxes, soit 25779,00 euros toutes taxes comprises.

Après présentation du devis, les élus estiment que deux secteurs devront être traités en priorité : le Chemin sous le Château et la portion sud du Chemin du Cadet.

Pour cette opération, le plan de financement suivant est proposé :

Financeurs	Montant hors taxes	Taux	Montant sollicité ou acquis hors taxes
Conseil départemental du Puy-de-Dôme Fonds des Initiatives communales	21 482,50 €	40%	8 593,00 €
Commune de Authezat Autofinancement	21 482,50 €	60%	12 889,50 €
		100%	21 482,50 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité favorable :

- procédera aux inscriptions comptables de cette opération au budget prévisionnel 2023,
- charge Monsieur le maire de solliciter l'aide financière du conseil départemental.